

POURQUOI SOUTENIR
CETTE ASSOCIATION ?

Service unique

d'accompagnement social de terrain

auprès des services concernés

- Ancré localement à Bruxelles et environs
- Axé sur la personne, quelle qu'elle soit
- Avec une équipe de bénévoles encadrés par des professionnels
- Travaillant en réseau avec les institutions et les associations
- Ayant une gestion financière rigoureuse

Les Amis
d'**Accompagner**

a.s.b.l.

BUREAU D'ACCUEIL

rue Emile Sergijsels 23
1081 Koekelberg

Tél. 02.580.20.30

bruxelles@accompagner.be
www.accompagner.be

SIÈGE SOCIAL

rue des Braves 21
1081 Koekelberg

N.N. 0879.434.959
IBAN BE25 1142 6095 4582



VOUS AIMERIEZ
FAIRE UN DON
OU
UN LEGS
UTILE

Les Amis
d'**Accompagner**

a.s.b.l.



DEUX SERVICES TRAVAILLENT EN COMPLÉMENTARITÉ

L'accueil et l'orientation sociojuridique

- Accueil et écoute
- Analyse de la situation
- Etablissement d'un planning de démarches à entreprendre
- Accompagnement sur le terrain dans ces démarches
- Suivi de l'évolution de la situation

L'accompagnement ambulatoire

- Contact et entretien des relations avec le réseau social
- Préparation des accompagnements demandés par les partenaires
- Accompagnement sur le terrain
- Retour de mission et rapport écrit vers le partenaire demandeur

UNE ASSOCIATION OUVERTE

Pour toute personne ou famille vivant une situation difficile et désirant être écoutée, conseillée, orientée et accompagnée dans les démarches visant à l'amélioration de sa situation.

POUR QUELLES PROBLÉMATIQUES ?

- Logement
- Soins de santé
- Revenus (CPAS, mutuelles, chômage, travail)
- Surendettement
- Problèmes juridiques
- Droits des étrangers
- Recherche formation/emploi
- ...

L'ÉQUIPE

Des bénévoles formés et encadrés assurent l'accompagnement concret sur le terrain.
Des professionnels assurent la coordination.

A QUELLES CONDITIONS ?

- Le service est gratuit
- L'association ne donne pas d'argent
- Tous les déplacements se font en transport en commun



COMMENT NOUS AIDER FINANCIÈREMENT ?

Dons

En versant un don au compte
IBAN BE25 1142 6095 4582 **BIC** CTBKBEBXXXX
de l'asbl **Les Amis d'Accompagner**
avec la communication
«Don pour Accompagner».

Attestation fiscale annuelle pour
tout don = ou > à 40€.

Donation et legs

Pour les montants plus importants, il existe des systèmes avantageux tels que le legs en duo.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus
d'information: **bruxelles.pre@accompagner.be**
ou **0474/98.21.24**

Vos dons permettront d'assurer la pérennité et la
spécificité de l'association.

Membre de l'AERF-VEF



Comptes contrôlés et publiés sur

